



N°2 Cartes et plans

- Dominique Donadieu-Rigaut

Des mots et des couleurs : la mer Rouge sur les cartes médiévales¹.

La perception des couleurs de la mer, et *a fortiori* leur désignation, ne relèvent pas d'un phénomène naturel. Il suffit pour s'en convaincre de relire les poètes grecs de l'Antiquité² : si nous estimons aujourd'hui d'un bleu limpide la mer baignant les rivages découpés de la Grèce, Homère n'était pas tout à fait de notre avis. La variété des adjectifs de couleur attribués à la mer dans l'épopée homérique (mer violette, mer verte, mer pourpre, mer grise, mer aux reflets de vin, ...) prouve l'extrême sensibilité de la Grèce archaïque à l'élément maritime et la densité des affects projetés sur cet élément. Elle révèle aussi que les épithètes semblant concerner uniquement la valeur chromatique d'un objet pouvaient en fait évoquer bien d'autres caractéristiques. Ainsi, la mer « pourpre » d'Homère n'était pas seulement une mer dont la couleur se situait quelque part sur la gamme étendue des rouges et des violets mais elle correspondait aussi à une

¹ Cet article s'inscrit dans le cadre d'une recherche en cours plus générale sur l'imaginaire médiéval de la mer Rouge.

² Parmi les travaux les plus récents sur cette question, on peut citer Jacques Péron, *Les Images maritimes de Pindare*, Paris, C. Klincksieck, 1974 (en particulier le chapitre II) ; Maria Daraki, « La Mer dionysiaque », *Revue de l'Histoire des religions*, CIC, fasc. 1, janvier-mars 1982, pp. 3-22 ; Alain Christol, « Les Couleurs de la mer », dans *Couleurs et visions dans l'Antiquité classique* (dir. L. Villard), Rouen, Publications de l'Université de Rouen (326), 2002, pp. 29-44 ; Philippe Yziquel, « La Représentation de la mer dans les *Perses* d'Eschyle », *Pallas*, 65, 2004, pp. 145-160.

mer déchaînée, bouillonnante, chatoyante, tumultueuse, à une mer qui gronde³. Il convient donc de se méfier des adjectifs dits « de couleur ». Dans d'autres cultures et en d'autres temps, ils englobaient des connotations multiples concernant également les mouvements, les sons, les états d'âme attribués aux choses. Ces qualificatifs impliquaient certes la vue, mais également d'autres sens, voire des sentiments⁴.

Quelques rares mers, au cours de l'Histoire, se sont vues officiellement désignées, sur les cartes et dans les livres de géographie, par un nom de couleur. C'est le cas par exemple de la *mer Noire*. D'abord nommée par les Grecs *Pont-Euxin*, elle fut requalifiée autrement (*Karadeniz*) par les Seldjoukides puis les Ottomans qui s'installèrent notamment sur les rives anatoliennes à partir du XI^e siècle⁵. Néanmoins, cette nouvelle terminologie n'avait pas pour objectif de caractériser l'aspect des flots de la mer mais plutôt de situer celle-ci par rapport à un territoire politiquement dominé. *Kara* (« noir ») signifiant « le Nord » en turc, le Pont-Euxin aurait pris le nom de « mer Noire » dans la mesure où cette étendue maritime constituait alors la frontière nord de l'Empire turc. D'ailleurs, la « raison graphique » ne s'y est pas trompée : aucune carte ancienne ne figure la mer Noire en noircissant ses eaux. Cette toponymie colorielle, directement liée à la construction d'un espace politique, n'a visiblement pas eu d'incidence sur la teinte des représentations figurées.

Ce n'est pas le cas de la mer Rouge (*mer Erythrée* en grec, *mare rubrum* en latin) qui affiche de façon éclatante sur les cartes médiévales la couleur singulière de son nom. Pourtant, depuis les temps antiques, son étymologie, controversée, est loin de faire l'unanimité. Dans sa *Géographie* en 17 livres, Strabon récapitule les différentes hypothèses émises par les savants grecs pour légitimer cette terminologie toponymique.

Après avoir cité par exemple l'opinion de certains auteurs qui prétendent que la mer a reçu le nom d'Erythrée parce que ses eaux semblent se colorer en rouge par l'effet de la réfraction de la lumière, soit de la lumière qui vient directement du soleil quand cet astre est parvenu au point le plus élevé de sa course, soit de celle que dégagent les rochers du littoral chauffés et rougis par les feux du jour, Artémidore cite encore l'opinion de Ctésias de Cnide, lequel croit

³ Voir Adeline Grand-Clément, « Histoire du paysage sensible des Grecs à l'époque archaïque : Homère, les couleurs et l'exemple de πορφύρεος », *Pallas*, 65, pp. 123-143.

⁴ Alain Corbin a livré un très bel exemple d'anthropologie sensorielle appliquée à l'histoire du paysage maritime dans son ouvrage *Le Territoire du vide. L'Occident et le désir de rivage, 1500-1840*, Paris, Aubier, 1988.

⁵ Cf. article « Noire (mer) », dans *Dictionnaire des noms de lieux*, Paris, Robert, 1994.

plutôt à l'existence d'une source déversant dans la mer une eau rougeâtre et chargée de minium ; il cite de même tout au long ce qu'Agatharchide, compatriote de Ctésias, dit avoir recueilli de la bouche d'un certain Boxus, originaire de la Perse, au sujet du Perse Erythras, gardien d'un des haras royaux. Une lionne, exaspérée par la piqûre d'un taon, avait chassé devant elle jusqu'à la mer, voire plus loin, jusque dans une île qu'un bras de mer sépare de la côte, toutes les bêtes du haras. Erythras s'était alors construit un solide radeau, et il avait passé dans l'île où jamais homme avant lui n'avait mis le pied. Il l'avait trouvée pourvue de tous les avantages qui rendent une terre habitable, si bien qu'après avoir ramené à terre le troupeau fugitif, il s'était occupé de réunir une colonie, et cette colonie avait peuplé, non seulement l'île en question, mais plusieurs autres îles encore des mêmes parages, ainsi que la côte qui leur fait face ; après quoi il avait donné son nom à la mer elle-même. Artémidore mentionne aussi l'opinion qui fait d'Erythras un fils de Persée et qui le fait régner sur toute cette contrée (livre XVI, chapitre 4, 20)⁶.

La couleur supposée de cette mer, qui fait visiblement débat, se trouve ainsi justifiée tout d'abord par une série de paramètres relevant de la nature : une réflexion lumineuse impliquant directement les rayons verticaux du soleil, ou bien moins directement les roches elles-mêmes rougies par un soleil ardent, ou bien encore une source non déterminée diffusant dans les eaux de la mer un fort taux de minium. C'est donc soit par reflet, soit par dissolution d'une substance rouge dans ses eaux que la mer Rouge apparaîtrait effectivement rouge. Les adeptes de cette explication « naturelle » induisent que le nom de la mer ne fait qu'entériner un effet visuel tangible, incontestable, dû à des causes objectives qui peuvent être d'origines diverses. À cet égard, l'adjectif exprime un rapport de ressemblance à la chose. Il est en quelque sorte une description condensée du lieu mettant en exergue l'une de ses particularités emblématiques.

Lorsque le soleil ou les éléments minéraux ne sont pas invoqués, c'est un roi mystérieux (perse de préférence) qui entre en jeu, en conférant son nom à toute une étendue maritime après avoir « colonisé » une île, une côte, puis tout un archipel. Cette fois-ci, qualifier la mer d'« Erythrée » s'apparente à un mode d'appropriation symbolique, à un processus de domination et de domestication des lieux sauvages : les eaux qui isolaient les terres vierges découvertes presque par inadvertance prennent alors le nom du « héros découvreur ». La légende du roi Erythras remet donc implicitement

⁶ La traduction française adoptée ici reprend celle d'Amédée Tardieu, dans *Géographie de Strabon*, Paris, Hachette, 1867. Pour le texte grec, voir ΣΤΡΑΒΩΝΟΣ ΓΕΩΓΡΑΦΙΚΑ, Paris, Edition Ambrosio Firmin-Didot, 1877, pp. 662-663.

en cause le fait que la mer Rouge soit effectivement rouge ou même perçue comme telle.

Il ne s'agit évidemment pas, pour l'historien médiéviste, de déterminer, parmi toutes ces justifications étymologiques, laquelle serait exacte mais plutôt de s'interroger sur la transmission textuelle de ce florilège de propositions. En effet, ces différentes hypothèses ont été reprises dans leurs grandes lignes par les auteurs latins, et en particulier par Pline l'Ancien dont les écrits ont nourri bon nombre d'encyclopédies médiévales. Au chapitre 28 du VI^e livre de son *Histoire naturelle*, Pline fait siennes les propositions exposées par Strabon, en les résumant quelque peu et en y adjoignant le rôle possible d'un sol sous-marin lui-même coloré :

Puis, en ces parages, la mer fait une double irruption dans les terres, sous le nom de mer Rouge chez les Latins, et chez les Grecs de mer Érythrée, du nom du roi Érythras, ou, suivant d'autres, à cause de la couleur rouge qu'elle présente, soit que cette couleur provienne de la réflexion des rayons du soleil, soit qu'elle tienne à la teinte de la terre et du sable, ou à la nature de l'eau elle-même⁷.

Si l'on parcourt maintenant les premières sommes médiévales, on ne sera pas étonné d'y déceler la trace de ce legs antique, notamment dans les *Etymologies* d'Isidore de Séville qui cherche à élucider la nature des choses en perçant le secret de leur nom. Bien que procédant par compilation, Isidore ne se montre pas servile face à ses sources. Dans le passage consacré à la mer Rouge⁸, il se livre à plusieurs manipulations intellectuelles lourdes de conséquences pour la culture médiévale à venir.

En effet, parmi toutes les hypothèses avancées par les auteurs antiques pour justifier le nom de la cette mer, Isidore écarte la légende du roi Erythras. La racine supposée de l'adjectif grec ne semble plus présenter d'intérêt majeur pour éclairer une

⁷ Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, traduction par Emile Littré, Paris, Dubochet, 1848-1850. Cette édition est désormais consultable en ligne sur le site de Philippe Remacle que je remercie chaleureusement pour ses conseils bibliographiques

(<http://remacle.org/bloodwolf/erudits/plineancien/index.htm>). *Inrumpit deinde et in hac parte geminum mare in terras, quod Rubrum dixere nostri, Graeci Erythrum a rege Erythra aut, ut alii, solis repercussu talem reddi existimantes colorem, alii ab harena terraque, alii tali aquae ipsius natura.* Le texte latin utilisé ici est celui de l'édition Teubner (1905) mis en ligne par l'université de Chicago sur son site « penelope »

(http://penelope.uchicago.edu/Thayer/L/Roman/Texts/Pliny_the_Elder).

⁸ Isidore de Séville, *Etymologiarum sive Originum*, éd. Lindsay, Oxford, 1911, Livre XIII (*De mundo et partibus*), chapitre 17 (*De sinibus maris*).

expression qu'Isidore emploie désormais exclusivement sous sa forme latine : *mare rubrum*. Mais plus fondamentalement, en éludant cette explication fondée sur le transfert du nom d'un homme vers une étendue maritime, il renforce l'opinion selon laquelle la mer Rouge est appelée ainsi parce qu'elle est perçue ainsi.

Il tente ensuite de préciser la teinte exacte de ce rouge :

[...] On l'appelle la mer Rouge parce que ses flots sont teints en rose⁹, non pas tant parce que c'est leur couleur naturelle, mais parce que son eau est altérée et teinte par les rivages voisins : toute la terre entourant cette mer est d'un rouge très proche de la couleur du sang. C'est pour cette raison que l'on extrait de là le vermillon le plus vif ainsi que les autres couleurs¹⁰ par lesquelles la peinture est nuancée¹¹.

Isidore affirme ainsi que la mer Rouge acquiert sa coloration par dilution de la terre rouge dans ses eaux. Une terre saturée de couleur, quasiment couleur de sang qui, lorsqu'elle se dissout dans les flots de la mer, confère à ceux-ci une teinte très délicate. Pour lui, la mer Rouge constitue en quelque sorte un immense réservoir de peinture naturelle, un espace maritime composé de pigments minéraux (la poudre de terre) dilués à l'eau. D'ailleurs, il précise que le « vermillon » cher aux peintres provient directement de ses rives, comme si ce lieu concentrait le rouge minéral à l'état brut. Ainsi, en quelques lignes, l'auteur passe habilement de la description « géographique » d'un paysage maritime à un discours sur la matière colorée, sur la matière picturale, en établissant un lien entre la mer Rouge et les pigments utilisés par les hommes pour « faire » la peinture¹². Cette idée persiste dans les sommes encyclopédiques du XIII^e siècle. Barthélémy l'Anglais, par exemple, la reprend dans son « Traité des couleurs » :

⁹ *Roseus*, en latin, ne désigne pas exactement notre couleur rose, ni même une couleur bien déterminée. Cet adjectif signifie avant tout « couleur de la rose ». Il englobe ainsi, d'un point de vue chromatique, la grande variété des couleurs de cette fleur, allant du rouge le plus vif au rose le plus pâle. En revanche, l'idée de délicatesse lui est toujours associée. Voir J. André, *Etude sur les termes de couleurs dans la langue latine*, Gap, 1949, chapitre IV pour le rouge, et plus particulièrement pp. 111-113 pour *roseus*.

¹⁰ Il faut probablement entendre par « autres couleurs » les autres rouges, le rouge étant considéré au Moyen Age comme la couleur par excellence.

¹¹ *Rubrum autem mare vocatum eo quod sit roseis undis infectum ; non tamen talem naturam habet qualem videtur ostendere, sed vicinis litoribus vitiatum gurgis atque inficitur ; quia omnis terra, quae circumstat pelago, rubra est et sanguineo colori proxima. Ideoque inde minium acutissimum excernitur, et alii colores quibus pictura variatur* (éd. cit.). Ce passage sera repris *in extenso* par Raban Maur dans son *De rerum naturis* (livre XI, chap. 5) mis au point durant la seconde moitié du IX^e siècle.

¹² Voir sur ces questions *Pigments et colorants de l'Antiquité et du Moyen Age. Peinture, enluminure : études historiques et physico-chimiques*, Paris, Edition du CNRS, 1990.

La matière du vermillon est une terre que on prend au rivage de la mer Rouge, la quelle terre est si rouge qu'elle taint et rougist celle mer toute, et pour ce est elle appelée la mer Rouge¹³.

Mais Isidore met également en place un autre lien symbolique promis à un riche avenir dans la culture médiévale, la connexion entre la mer Rouge et le sang, essentielle pour comprendre d'autres images du Moyen Age : celles du *passage de la mer Rouge*¹⁴.

Après avoir situé le rouge de la mer Rouge dans une tension symbolique entre la matière picturale et le sang, Isidore poursuit son texte en insistant d'une part sur l'opération de brassage des eaux et de la terre et en s'intéressant d'autre part aux petits cailloux gisant sur les bords de la mer Rouge :

Donc, puisque la terre a cette particularité naturelle et qu'elle est sans cesse désagrégée par les flots, tout ce qui est érodé produit la couleur rouge de l'eau. Pour cette raison aussi, sur ces rivages, on trouve des pierres précieuses rouges. En effet, un caillou enveloppé de cette sorte de terre, à force d'être roulé dans les sables, a la couleur de la terre et de la mer¹⁵.

La mer Rouge, non seulement grâce à sa couleur mais aussi grâce à ses mouvements incessants, semble douée du pouvoir de transfigurer les éléments naturels ordinaires. L'osmose perpétuelle qui se produit entre la mer et la terre enfante des merveilles, confère aux moindres choses l'éclat du rouge, c'est-à-dire l'éclat de la couleur par excellence qui agit sur la matière, la transforme, la sublime jusqu'à la rendre « précieuse ».

Tous ces discours savants, antiques ou médiévaux, s'interrogeant sur la couleur singulière de la mer Rouge et son impact sur la nature environnante, trouvent un écho

¹³ Voir Michel Salvat, « Le traité des couleurs de Barthélémi l'Anglais », dans *Les Couleurs au Moyen Age*, Senefiance, 24, Aix-en-Provence, 1988, p. 359-385, en particulier p. 378 pour le vermillon.

¹⁴ En effet, la mer Rouge, dans les images médiévales, n'apparaît pas uniquement sur les cartes. Je me permets de renvoyer à mes travaux en cours sur les représentations du « Passage de la mer Rouge » liées aux discours sacramentels sur le baptême, dans l'eau/dans le sang. Cf. « Autour de Herbert Leon KESSLER », Bulletin du Centre d'études médiévales d'Auxerre, 11 (2007), <http://cem.revues.org/document1381.html>

¹⁵ *Ergo cum terra hanc habeat naturam, fluctibus subinde diluitur, et quidquid adesum est, in colorem cadit. Ob hoc etiam in his litoribus gemmae rubrae inveniuntur. Lapillus enim eiusmodi humo involutus cum inter arenas attritus est, et terrae colorem habet et maris.*

dans les cartes médiévales¹⁶ qui réservent à cette *mare rubrum* une place à part, ou plutôt une *couleur* à part.

L'un des cas les plus flagrants de ce phénomène se trouve dans le manuscrit du *Beatus de Saint-Sever*¹⁷ réalisé durant la seconde moitié du XI^e siècle (probablement entre 1060 et 1072) pour Grégoire de Montaner, abbé du riche monastère de Saint-Sever implanté en Gascogne. Cet ouvrage contient entre autres le célèbre commentaire de l'Apocalypse rédigé vers 786 par un moine appartenant à la communauté de Liebana (Asturies). Une immense *mappa mundi* (Fig. 1) occupe deux folios en vis-à-vis (45 bis v-45 ter). Cette carte accompagne le prologue du commentaire dédié à la mission des apôtres, c'est-à-dire à leur dispersion aux quatre coins de l'univers. Elle se déploie magistralement dans le livre ouvert pour donner à voir dans sa totalité l'amplitude d'un monde à christianiser.

Sur cette *mappa mundi*, toutes les eaux sont figurées d'une seule et même couleur, le bleu, attribué aussi bien à l'anneau océanique primordial entourant la terre qu'à la mer Méditerranée, sans oublier les multiples fleuves, lacs et rivières serpentant entre les « picto-monuments » et les chaînes montagneuses. Au sein de cette masse aquatique unifiée par le bleu marine, la mer Rouge, résolument rouge, force le regard. Bien qu'en contact avec l'anneau océanique, ses eaux ne se mêlent pas à celles de l'Océan, comme si le rouge et le bleu ne pouvaient se mélanger, alors même que l'Océan et la Méditerranée, de même « nature », sont en communication fluide et permanente. La mer Rouge affiche « sa » couleur très saturée qui la positionne de façon singulière par rapport aux autres éléments de la carte, qu'ils soient textuels ou iconiques. Elle est d'un rouge intense, plus rouge que les bateaux vides de l'Océan, plus rouge que les liserés ourlant les îles vertes, plus rouge, même, que les lettres capitales désignant les villes, les régions, les provinces et les continents. Elle partage en revanche sa couleur avec les quatre mots les plus imposants de la carte, les quatre points cardinaux, encadrés par des cartouches rectangulaires : l'*Oriens*, placé en haut comme il se doit (étrangement « immergé » ici dans les eaux de l'Océan) ; l'*Occidens*, dont le

¹⁶ Outre les nombreuses études monographiques sur les cartes médiévales, je renvoie essentiellement, pour la compréhension de ces documents entre écriture et graphisme, à l'ouvrage essentiel de Christian Jacob, *L'Empire des cartes. Approche théorique de la cartographie à travers l'histoire*, Paris, Albin Michel, 1992.

¹⁷ Sur ce manuscrit et le contexte de sa réalisation voir en particulier Jean Cabanot (dir.), *Saint-Sever, Millénaire de l'Abbaye*, Colloque International 25, 26 et 27 mai 1985, Dax, CEHAG, 1985.

cartouche jaune vient jouxter le ruban océanique ; puis le *Septentrio* et le *Meridies*, inscrits aux deux extrémités latérales de la carte, dans des rectangles qui semblent s'être glissés sous la *mappa mundi*, entre l'image et le parchemin.

Cette « coïncidence colorielle » entre la mer Rouge et les quatre termes qui orientent l'univers n'est pas fortuite. Elle est d'ailleurs confirmée par la direction même de la mer Rouge, parfaitement parallèle aux rectangles jaunes situant le Nord et le Sud, eux-mêmes parallèles aux bords du livre. La rive méridionale de la mer Rouge, rectiligne, semble tracée à la règle. Notre *mare rubrum* remplit donc une fonction essentielle non seulement dans le positionnement de ce monde ovale au sein de l'univers mais aussi dans le cadrage de la représentation cartographique au sein même de la double page. Grâce à sa forme verticale très étirée, elle clôt l'*ækoumène* sur toute sa largeur, côté Sud. Elle en constitue la limite méridionale car de l'autre côté de la mer Rouge se trouve le monde inconnu¹⁸. C'est tout au moins ce que nous apprend le petit texte situé précisément derrière la mer Rouge, littéralement coincé entre ses rives et celles de l'Océan (Fig. 1bis, détail) :

En plus des trois parties du monde, il y a au Sud une quatrième partie au-delà de l'Océan, qui nous est inconnue à cause de l'ardeur du soleil. Dans ces contrées, on prétend fabuleusement que vivent les Antipodes.

Ce fragment discursif est directement tiré des *Etymologies* d'Isidore de Séville¹⁹. Même s'il n'évoque pas la mer Rouge mais les confins méridionaux de l'Océan, son mode d'inscription sur la carte établit des relations visuelles avec cette mer singulière et incite ainsi à penser que le lieu des Antipodes se trouve quelque part au-delà de la mer Rouge. En effet, les quatre lignes de texte, écrites à l'encre rouge, suivent son rivage ; et pour les lire correctement, il faut tourner le livre de 45 degrés, comme pour lire les dix lettres noires disposées sur la mer Rouge : *MARE RUBRUM*.

Ainsi, en plus des toponymes parcourant en tous sens la mappemonde, des extraits de discours encyclopédique interviennent directement sur la carte, emplissant les zones inconnues et inhospitalières de savoir humain. Là où, sur d'autres cartes de

¹⁸ Voir Danielle Lecoq, « Au-delà des limites de la terre habitée : Des îles extraordinaires aux terres antipodes (XIe-XIIIe siècles) », dans *Terres à découvrir, terres à parcourir. Exploration et connaissance du monde XIIe-XIXe siècles*, Paris, 1998, pp. 15-41.

¹⁹ Livre XIV (*De terra et partibus*), chapitre 5 (*De Libya*).

*Beatus*²⁰, sont dessinés les Sciapodes (ces étranges personnages s'abritant du soleil sous leur pied unique, et dont on se demande, au Moyen Âge, s'ils sont christianisables), on trouve ici des bribes de culture savante exorcisant en quelque sorte les *terrae incognitae*. L'emplacement de ce bloc scripturaire sur la représentation cartographique, sa couleur, son sens de lecture génèrent des connexions visuelles qui modifient la teneur de ce texte en le rapportant à d'autres lieux.

Un autre texte, situé cette fois-ci non pas en bordure de la mer mais à l'intérieur de ses limites dans un cartouche jaune, fournit d'autres informations sur le positionnement géographique de la mer Rouge. Il est à lire dans le même sens que le texte précédent et provient de la même source, le livre XIV des *Etymologies* d'Isidore de Séville :

Taprobane, île de l'Inde, soumise à l'Eurus [=vent du Sud-Est], à partir de laquelle commence l'Océan Indien, s'étendant en longueur sur 875 000 pas et en largeur sur 625 000 stades. Elle est séparée [de l'Inde] par un bras de mer qui coule entre les deux ; elle est tout entière remplie de perles et de pierres précieuses : une partie est pleine de bêtes et d'éléphants, tandis que les hommes en occupent une autre partie²¹.

Ce cartouche jaune correspond ainsi à une grande île²² de l'Océan Indien. Sa présence au cœur de la mer Rouge pourrait paraître incongrue mais elle reflète en fait les « contradictions » des géographes antiques, reprises sans harmonisation par la culture médiévale. En effet, pour Hérodote, la mer Erythrée désigne systématiquement l'Océan indien : c'est dans cette acception qu'il emploie l'expression une dizaine de fois au livre II de ses *Histoires*, entièrement consacré à la description de l'Égypte²³. Pour Pline l'Ancien en revanche, les contours de la mer Rouge semblent plus incertains : au chapitre 28 du livre VI, sa description correspond à peu près à l'espace maritime que

²⁰ C'est le cas par exemple dans le *Beatus* de Burgo de Osma, Archives de la cathédrale, Cod. 1 (1086), fol. 34v-35.

²¹ Chapitre 6 (De insulis). *Taprobane insula Indiae subiacens ad Eurum, ex qua Oceanus Indicus incipit, patens in longitudine octingentis septuaginta quinque milibus passuum, in latitudine sescenta viginti quinque milia stadiorum. Scinditur amni interfluo ; tota margaritis repleta et gemmis : pars eius bestiiis et elephantis repleta est, partem vero homines tenent.*

²² Sur les îles dans les cartes médiévales, voir Danielle Lecoq, « Îles du dedans, îles du dehors. Les îles médiévales entre le réel et l'imaginaire (VIIe-XIIIe siècle) », dans *Les Îles, du mythe à la réalité*, éd. M. Pelletier, Paris, 2002, pp. 18-51. Nathalie Bouloux, « Les îles dans les descriptions géographiques et les cartes du Moyen Âge », *Médiévales*, n°47, Paris, PUV, automne 2004, pp. 47-62.

²³ Hérodote, *Histoires, livre II*, Paris, Les Belles Lettres, 1972.

nous nommons « mer Rouge » actuellement, même si les deux golfes qui confèrent à cette mer sa forme si caractéristique portent alors d'autres noms :

La mer Rouge se divise en deux golfes : celui qui est à l'Orient s'appelle golfe Persique, il a 2 500 000 pas de tour d'après Eratosthène. En face est l'Arabie dont la longueur est de 1 200 000 pas ; puis vient un second golfe nommé Arabique²⁴

Mais dans le même livre, au chapitre 32, Pline l'Ancien ampute la mer Rouge d'un de ses bras, celui-ci accédant alors au statut de mer autonome : « Quant à la péninsule arabique elle-même, elle s'étend entre deux mers, la mer Rouge et le golfe Persique »²⁵.

Très habilement, la carte du *Beatus* de Saint-Sever confère une cohérence graphique à des discours savants divergents en implantant l'île de Taprobane au cœur d'une mer Rouge fière de ses deux bras déployés. Par cette opération de montage, l'image brouille les pistes d'une pensée géographique qui viserait à donner à chaque chose sa place immuable. En revanche, l'« île transposée » surenchérit sur une autre idée déjà rencontrée chez Isidore de Séville : la mer Rouge est le berceau naturel des pierres précieuses et des merveilles en tout genre. Tout se passe comme si, à la faveur des fluctuations géographiques, l'horizon onirique que constituait l'Océan Indien pour l'Occident médiéval²⁶ avait un moment affecté la mer Rouge, cet espace maritime mal défini topographiquement, aux limites imprécises et élastiques, situé quelque part entre l'Asie et l'Afrique, tout près de l'Ethiopie, tout près de l'Égypte, pas très loin de l'Arabie.

Une autre carte médiévale nous en apprend encore davantage sur le statut particulier de cette mer. Il s'agit d'une *mappa mundi* réalisée entre 1262 et 1265 se trouvant dans un psautier anglais conservé à la British Library (Add. Ms 28 681, fol. 9)²⁷. Cette image (Fig. 2) s'avère particulièrement intéressante car elle correspond à la version enluminée d'une grande carte aujourd'hui disparue peinte sur le mur de la chambre du roi dans le palais de Westminster. Elle a donc été conçue au départ comme une représentation fixe et monumentale, liée à un lieu de pouvoir.

²⁴ ... sed in duos dividitur sinus. is qui ab oriente est Persicus appellatur, [XXV] circuitu, ut Eratosthenes tradit; ex adverso est Arabia, cuius [XV] longitudo. rursus altero ambitur sinu Arabico nominato.

²⁵ ... ipsa vero paeninsula Arabia, inter duo maria Rubrum Persicumque procurrens,...

²⁶ Voir sur cette question l'article pionnier de Jacques Le Goff, « L'Occident médiéval et l'océan Indien : un horizon onirique », dans *Pour un autre Moyen Age*, Paris, Gallimard, 1977, pp. 280-298.

²⁷ Cf. Nigel Morgan, *Early gothic Manuscripts (II), 1250-1285*, Londres, Harvey Miller, 1988, pp. 82-85.

Le souvenir de sa destination initiale est décelable au niveau des éléments qui environnent la carte. Le buste du Créateur, en particulier, surplombant et bénissant son Œuvre achevée, fige en quelque sorte l'image dans cette position. Dès lors, il devient impossible, ou plutôt impensable, à cause précisément de la présence de Dieu, de tourner le livre pour regarder la carte autrement : ce geste équivaldrait à « détronner » la divinité et par voie de conséquence à désorienter l'univers. Même si les toponymes de la carte sont inscrits de façon multidirectionnelle, lire le monde dans un autre sens, à partir d'un autre point de vue, serait sacrilège.

Quoi qu'il en soit, et quelle que soit l'orientation adoptée pour considérer la carte du manuscrit, la mer Rouge s'affirme comme l'élément visuel le plus saillant de cet univers cartographié. Nul besoin de stipuler son nom tant sa seule couleur la désigne, alors même que juste à côté d'elle d'autres mers sans particularité chromatique, comme la mer Morte (*mare mortuum*), sont dûment nommées. Sa forme singulière contribue également à la caractériser : on retrouve les deux petits bras déjà mis en place sur la carte du *Beatus* et correspondant aux deux golfes alors dénommés *sinus persicus* et *sinus arabicus*. Même si elle ne barre pas toute la largeur de l'*ækoumène* comme c'était le cas sur la carte précédente, la mer Rouge présente ici des dimensions imposantes : elle est plus longue que la Méditerranée qui forme la hampe d'un Tau incertain. Issue, telle une langue de feu, d'un Océan primordial vert, elle fait écho à un autre élément visuel de l'image : le pan du manteau couvrant l'épaule gauche du Créateur. La mer Rouge entretient ainsi avec le plan divin des rapports d'évidence, encore soulignés par le globe terrestre, lui-aussi rouge, fermement tenu dans la main de Dieu.

La place éminente de la mer Rouge au sein d'une Création centrée sur Jérusalem (cœur géographique et eschatologique de la carte) se manifeste également par la mise en relation de cette mer avec trois fleuves du paradis²⁸. En effet, le Tigre, le Guihôn et le Pishôn, émanant de la source paradisiaque, semblent alimenter directement la mer Rouge. Ces connexions symboliques font de cette mer un espace sacré résolument impliqué dans une Histoire du genre humain sous le regard divin. Si elle ne forme plus ici, comme sur la carte du *Beatus*, l'unique rempart méridional protégeant les chrétiens du soleil trop ardent et des peuples monstrueux, elle s'étire, légèrement décalée vers le

²⁸ Un phénomène similaire apparaît déjà sur la carte du *Beatus* de Saint-Sever.

Sud par rapport à l'axe du monde, entre le paradis terrestre et Jérusalem, entre l'Alpha et l'Omega d'un espace-temps christianisé.

Certains documents cartographiques démontrent que la singularité colorielle de cette mer persiste bien au-delà des siècles médiévaux, du moins tels qu'ils sont généralement définis par la périodisation traditionnelle de l'Histoire occidentale.

En 1582, paraît à Magdebourg une nouvelle édition de l'*Itinerarium sacrae scripturae*. Ce traité, rédigé par le pasteur réformé Heinrich Bünting (†1606) originaire de Hanovre, a pour objectif essentiel de recenser tous les itinéraires effectués au cours de leur vie terrestre par les personnages bibliques, notamment les patriarches, les rois, les prophètes, le Christ lui-même et enfin les apôtres. Une grande carte (Fig. 3), déployée sur deux folios en vis-à-vis (fol. 4v-5), ouvre le livre, comme pour livrer d'emblée le cadre général des multiples trajectoires détaillées par la suite dans les chapitres du traité. L'image offre ainsi à la vue de celui qui s'aventure dans le texte un « monde-chrétienté » dans toute sa complétude. Ce monde tripartite est complété par des terres décentrées qui n'entrent pas dans le schéma préétabli des trois continents : l'Angleterre apparaît comme une île « hors Europe » située au large de la France ; le Danemark et la Suède, à l'extrême nord de la carte, sont coupés par le cadre supérieur de l'image ; et l'Amérique, découverte depuis presque un siècle, pointe le bout de son nez dans l'angle inférieur gauche de la représentation.

La forme singulière des trois continents, trois feuilles articulées autour d'un cœur vert – Jérusalem –, est explicitée par l'auteur dès le début de son traité :

Afin que la disposition de toute l'étendue des terres puisse être perçue plus facilement, j'ai voulu placer en avant de mon ouvrage une cosmographie universelle en forme de trèfle, sceau de la célèbre ville de Hanovre, ma douce et bien-aimée patrie. La graine ou la semence de ce trèfle est la demeure de l'église, la Judée, avec, au centre, la très sainte ville de Jérusalem. Les trois feuilles étendues vers le levant, le couchant et le midi, représentent les trois parties principales du monde, à savoir l'Europe, l'Asie et l'Afrique²⁹.

Cette représentation du monde relève d'un double sentiment d'appartenance, local et universel : il s'agit pour Heinrich Bünting de redessiner l'*Orbis tripartitus* en lui conférant la forme sigillaire de son propre lieu de naissance. Mais c'est finalement la mer (même s'il ne la mentionne pas dans son prologue) qui occupe la majeure partie de

²⁹ Paris, BNF, Réserve des livres rares, Rés. 02 F. 972, fol. 4-5.

la carte. Une masse aquatique ondulée environne un univers entièrement « sec », dépourvu de toutes traces de mers intérieures, de fleuves, de lacs, ou encore de rivières. Quelques monstres marins, tirés des conventions iconographiques antiques, émergent çà et là de ce bleu grisé, comme pour réaffirmer la nature maritime des eaux.

Insérée entre l'Asie et l'Afrique, plus exactement entre l'Arabie et l'Égypte, la mer Rouge (*Das Rote Meer*) affirme à nouveau sa singularité. Si elle partage avec le reste des flots le même réseau de vaguelettes (et en ce sens, elle fait bien partie de l'entité maritime), elle s'en distingue nettement par sa couleur qui renvoie à son nom. Mais contrairement au phénomène qui s'était produit sur la carte du psautier anglais, la couleur ne se substitue pas ici totalement à la toponymie. Nous assistons plutôt à la superposition de deux codes, le chromatique et le scripturaire, se conjuguant pour mieux déterminer la mer. La mer Rouge apparaît ainsi comme le seul élément cartographique « sur-désigné », nommé en quelque sorte deux fois.

Un autre détail, relatif au mode d'inscription du nom, contribue à créer l'écart. En effet, alors que tous les autres termes de la carte désignant les continents, les pays, les régions, les villes et les mers sont disposés horizontalement et stabilisent ainsi la représentation, l'expression *Das Rote Meer* prend place dans un cartouche oblique émanant tel un rayon de la Jérusalem centrale. L'orientation de ces mots et leur sens de lecture centrifuge « dynamisent » les flots rouges, en même temps qu'ils donnent à voir le lien symbolique qui unit cette mer éminemment biblique (elle est le lieu traversé par les Hébreux lors de leur libération d'Égypte) à la ville sainte. Étrangement, la mer Rouge donne ici l'impression que Jérusalem est en train de se vider de son sang dans un océan d'eau grise.

Les trois documents cartographiques envisagés jusqu'à présent avaient pour principal objectif d'exposer le vaste univers créé par Dieu puis livré aux hommes comme terrain d'exercice de leur propre salut. Dans cette perspective si peu « géographique », la mer Rouge, lieu essentiel de l'Exode, accédait logiquement à un statut visuel hors du commun. Mais la singularité de cette mer dépasse de loin le contexte des *mappae mundi*. Elle se manifeste également de façon flagrante sur des cartes qui se veulent descriptives, minutieusement mesurées, utiles aux déplacements humains et surtout dégagées de toute préoccupation missionnaire ou rédemptrice.

En 1482, est éditée à Ulm la *Cosmographia* de Claude Ptolémée. L'œuvre de ce savant grec du II^e siècle, astronome et mathématicien, passionne alors les intellectuels de la « Renaissance ». Le volume en question, imprimé par Leinhart Holle, contient trente-deux cartes gravées sur bois puis colorées. La carte centrée sur la Libye et l'Éthiopie (Fig. 4) laisse apparaître la mer Rouge, bordée à l'Est³⁰ par l'Arabie Heureuse. Cette nouvelle édition manifeste dans sa forme un souci évident d'harmonisation des conventions cartographiques. D'une part, la plupart des toponymes sont inscrits à l'horizontal, de façon à entrer aisément en correspondance avec le découpage de la terre en parallèles, bien ordonnés dans la marge ; d'autre part, une véritable nomenclature des couleurs est mise en place : le jaune est attribué à toutes les montagnes (pics isolés ou chaînes montagneuses) alors que le bleu foncé désigne tous les éléments aquatiques (mers, océans, lacs et fleuves). Seules les îles se permettent une certaine fantaisie en ponctuant les étendues maritimes de confettis multicolores, verts, jaunes, rouges ou blancs.

Au sein de ce monde mesuré, répertorié en fonction du découpage théorique de la latitude et des bandes climatiques, l'unique zone rouge notable correspond encore une fois à notre *mare rubrum*. Elle est ici envisagée avec un bras en moins puisque le *sinus persicus*, lui, est coloré en bleu comme toutes les autres mers³¹. Les flots de la mer Rouge, censés communiquer au Sud avec le vaste « *sinus barbaricus* », s'arrêtent net au niveau du premier parallèle, à la limite de la section 10 et de la section 4. Cette ligne mathématique immatérielle, séparant l'eau rouge de l'eau bleue, garantit à la mer Rouge son identité en l'empêchant de se fondre dans le reste de la masse aquatique. Le quadrillage de l'univers selon Ptolémée (revisité par les savants du XV^e siècle) semble ainsi coïncider parfaitement avec l'imaginaire développé depuis tant de siècles autour de cette mer singulière qui refuse décidément de mêler ses eaux à celles des autres mers.

³⁰ Sur toutes les cartes de Ptolémée, le Nord se trouve en haut du document.

³¹ C'est cette définition restreinte de la mer Rouge que Pline l'Ancien a reprise en partie dans son *Histoire naturelle*, comme nous l'avons vu plus haut.

Remarque : le nom de la mer Rouge, comme celui de toutes les autres mers sur cette carte, est inscrit dans un cartouche blanc laissé en réserve. L'intitulé « *Sinus arabicus* », lui, avait semble-t-il été oublié. Une fois la mer Rouge peinte en rouge, un cartouche blanc a été rajouté sur les flots pour inscrire de façon visible le nom du golfe. Mais la teinte sous-jacente de la mer Rouge a repris le dessus...

Les représentations de la mer Rouge sur les cartes médiévales laissent ainsi transparaître une histoire en images de la singularité. De carte en carte, la mer Rouge construit une typicité visuelle irréductible plongeant sa raison d'être dans la couleur. Une couleur qui renvoie à son nom propre, largement glosé et interrogé depuis l'Antiquité pour tenter d'élucider cette étrange étymologie colorielle. Une symbolique du rouge se met alors en place autour de cette mer, la situant entre le sang et la matière picturale, entre l'ardeur du soleil et la couleur des roses. Son identité cartographique relève avant tout de cet imaginaire très dense alors même que sa situation géographique et ses contours fluctuent d'un document à l'autre.

Outre sa couleur qui force le regard, les mots interviennent pour conférer à cette étendue maritime sa spécificité, conjuguant ainsi le lisible et le visible. Il s'agit alors d'écrire directement sur le lieu que l'on veut nommer, et de le remplir de *ruber* pour le caractériser encore davantage. Le rouge, teinte taxinomique entre toutes, permet également d'établir des échos visuels et sémantiques avec d'autres éléments de la carte, qu'ils soient scripturaires ou iconiques. La mer Rouge apparaît alors comme un espace maritime éminent dans l'économie du salut, entretenant des relations étroites avec le Créateur, le Paradis, et les quatre points cardinaux orientant l'*ækoumène*.

Cette singularité chromatique ne disparaît pas avec le Moyen Âge. La mer Rouge semble résister à la codification formelle des cartes qui se met en place progressivement à partir du milieu du XVe siècle. Alors que le bleu, parfois le vert, ou bien encore la « non-couleur » du support tendent à s'imposer comme les teintes officielles de la mer, la mer Rouge persiste résolument à se montrer rouge, ce qui renforce encore son impact visuel au sein de documents désormais régis par une nomenclature de plus en plus normée, ou tout au moins en voie de standardisation. À cet égard, la couleur se laisse prendre au mot, comme s'il y avait une certaine réticence à inscrire en toutes lettres « mer rouge » sur une mer bleue.